



Vignerons's Cup

AVIS DE COURSE 2017



ASSOCIATION DES
VIGNERONS LA LONDE

Le Pansard - RD559
83 250 - La Londe Les Maures
+33 (0)7 83 15 21 55
aaclonde@gmail.com



INTERNATIONAL
YACHT CLUB DE HYÈRES

Centre du Nautisme
Avenue du Docteur Robin
83 400 Hyères - Port
+33 (0)4 94 57 00 07
+33 (0)6 58 78 61 90
contact@iych.fr



VILLE DE LA LONDE

Place du 11 novembre
83 250 La Londe les Maures
+33 (0)4 94 01 55 00
contact@lalondelesmaures.fr

Catégorie «REGATE»

Titulaire d'un certificat de jauge à jour

Catégorie «CROISEURS»

Non-titulaire d'un certificat de jauge

1 - Organisation

L'International Yacht Club de Hyères et l'Association des Vignerons de La Londe» organisent la **Vignerons's Cup** qui se déroulera en rade de Hyères les 10 et 11 Juin 2017 au départ du Port St Pierre, le **IYCH** étant l'autorité organisatrice de la régate.

Cette régate n'aura pas lieu si les conditions météorologiques ne sont pas favorables (BMS en cours, vent supérieur à 25 noeuds,...)

2 - Règles applicables

Cette épreuve est régie par les règles suivantes :

- Les Règles de Course à la Voile (RCV) de l'ISAF 2013-2016.
- Les règlements de la jauge HN en cours.
- Les prescriptions fédérales de la FFVoile.
- Les règles de classe lorsqu'elles existent.
- Les Instructions de Course de la Vignerons's Cup.
- Les bateaux participants pourront être tenus de porter la publicité (2) choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3 - Admissibilité

En régate, la participation est ouverte à tous les bateaux jautés au Handicap National de taille minimum de 27 pieds.

En croiseurs, de taille minimum de 27 pieds, les coefficients utilisés seront ceux de la table de handicaps. De plus les croiseurs devront naviguer sans voiles de portant et spis. L'ensemble des bateaux devra avoir à bord le matériel de sécurité conforme à la navigation côtière (moins de 6 miles) et la carte SHOM de la rade d'Hyères n° 7407 et 7282

4 - Formalités d'inscription

- Les documents d'inscription du bateau, des équipiers sont présents sur le site du IYCH onglet « régates » www.iych.fr ; ils doivent être remplis, être accompagnés des règlements (tels que définis au paragraphe 5) au IYCH Centre commercial du nautisme, Av. du Docteur ROBIN 83400 Hyères.
- Les concurrents doivent présenter au moment de la confirmation de leur inscription le Vendredi 9 Juin, les licences FFV valides portant la mention « compétition », sinon des licences journalières pourront être délivrées sur place. Prévoir un certificat médical avec la mention impérative « d'aptitude à la pratique de la voile en compétition » délivré par votre médecin habituel
- Un médecin sera présent le Vendredi 3 Juin de 17h00 à 19h00).
- Les bateaux devront présenter la liste d'équipage ainsi qu'une copie du certificat de jauge au Handicap National (un jaugeur HN sera présent le Vendredi PM pour certifier les bateaux n'ayant pas de certificat)
- Les bateaux devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 millions d'euros.
- Gratuité des places de port pour les nuits du Vendredi soir et samedi soir.

5 - Droits à payer

- Les droits d'inscriptions sont fixés à 150 euros par bateau (règlement établi au nom de l'International Yacht Club de Hyères)
- Les participations au dîner vigneron du Samedi soir et au Lunch à La Londe le Dimanche midi, avec dégustation des vins des domaines se montent à 130 euros par personne, (95 euros pour le dîner du samedi soir et 35 euros pour le pique nique du dimanche) elles doivent faire l'objet d'un règlement séparé établi au nom de l'Association des «VIGNERONS - LA LONDE»
- www.vigneronscup-lalonde.com
- Possibilité d'inscrire des convives supplémentaires au dîner et/ou au lunch avec dégustation des vins des domaines (voir feuille inscription/repas).

6 - Instructions de course

Les Instructions de Course seront remises aux concurrents à l'issue de la validation des inscriptions le Vendredi 9 Juin 2017.



Vignerons's Cup

AVIS DE COURSE 2017



ASSOCIATION DES VIGNERONS LA LONDE

Le Pansard - RD559
83 250 - La Londe Les Maures
+33 (0)7 83 15 21 55
aoclonde@gmail.com



INTERNATIONAL YACHT CLUB DE HYÈRES

Centre du Nautisme
Avenue du Docteur Robin
83 400 Hyères - Port
+33 (0)4 94 57 00 07
+33 (0)6 58 78 61 90
contact@iych.fr



VILLE DE LA LONDE

Place du 11 novembre
83 250 La Londe les Maures
+33 (0)4 94 01 55 00
contact@lalondelesmaures.fr

7 - Parcours privilégiés

Le parcours du Samedi sera de type « Côtier » (modifiable suivant les conditions météo).
Le parcours du Dimanche sera une course « Banane ».

- **Un grand Côtier le Samedi**
 - Départ devant le port d'Hyères
 - Bouée de dégagement (éventuellement)
 - Bouée devant Porquerolles à contourner
 - Tour de Porquerolles
 - Retour et arrivée à la bouée de Porquerolles
- Un parcours « Banane » le Dimanche
 - Au départ du Port d'Hyères

8 - Programme

- **Vendredi 9 Juin**
 - 17h00 / 20h00 : Confirmation des inscriptions à l'ENH (1er étage)
 - 19h00 : Briefing pour tous
 - Apéritif de bienvenue offert par l'Association des Vignerons - La Londe.
- **Samedi 10 Juin**
 - À partir de 8h00 : Accueil et petit-déjeuner à l'ENH (1^{er} étage)
 - 11h00 : 1er signal d'avertissement pour le grand parcours côtier devant le port d'Hyères.
 - La ligne d'arrivée sera close à 17h30
 - 19h15 : Navette bus devant la Base Nautique Municipale
 - 20h00 : Dîner Vignerons Plage Miramar à La Londe Les Maures
 - Prix du dîner (avec apéritif et dégustation) : 95 €/Personne
 - Proclamation des résultats du Tour de l'île et remise du Trophée
- **Dimanche 11 Juin**
 - 10h00 : Départ de Hyères - Parcours Banane
 - 12h30 : Lunch vigneron Plage Miramar, La Londe les Maures
 - Prix du Lunch (avec dégustation des vins des domaines) : 35 €/Personne
 - Après le Lunch vigneron à La Londe proclamation des résultats et remise des récompenses.

9 - Pénalités

Pour les infractions sur l'eau la pénalité sera un tour (un virement et un empannage)

10 - Classement

L'épreuve sera validée à partir de 1 course courue et validée.

Un classement se fera pour chaque jour de course validée.

- Le samedi sur la course à compter du départ, comprenant le tour de l'île jusqu'à l'arrivée
- Le dimanche sur parcours construit
- Un classement général sera établi sur les deux courses validées, avec un calcul en temps sur temps

Précision sur le Samedi 10 Juin : Un classement aura lieu en temps réel sur le tour de Porquerolles, établi en temps réel (à partir des passages à la marque bouée de Porquerolles avec arrivée à la même marque)

Le Dimanche 11 Juin : Classement de la course du jour + classement général

Records à battre :

- Monocoque : 1h35
- Multicoque : 1h15

11 - Responsabilité des concurrents

Les concurrents participent à l'épreuve, entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course, relève de leur propre responsabilité (règle 4 des RCV, décision de courir).

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régate, aussi bien avant, pendant, qu'après.